

d'éclat et de splendeur pour accomplir la vérité de Dieu; cette vérité qui ne meurt jamais, la charité des confesseurs, la doctrine éclairée des docteurs, la foi et le sang des plus illustres martyrs.

— M. le maréchal gouverneur-général de l'Algérie part définitivement pour la France samedi prochain, 5 du courant. On assure que son intention est de se rendre directement dans ses propriétés, et non à Paris, comme on pourrait le supposer. Avant de partir, M. le maréchal a adressé l'ordre du jour suivant à l'armée, qui le regretté si vivement :

Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée

d'Afrique,

“ Ma santé et divers autres motifs puissants m'ont obligé de prier le roi de me donner un successeur. Sa Majesté ne me refusera pas un repos devenu indispensable. En attendant sa décision, je vais jouir d'un congé qui m'est accordé depuis longtemps.

Comment me séparer de vous sans éprouver de profonds regrets! Vous n'avez cessé de m'honorer, pendant six ans et demi, d'une confiance qui faisait ma force et la vôtre. C'est cette union entre le chef et les troupes qui rend les armées capables de faire de grandes choses. Vous les avez faites. En moins de trois ans, vous avez dompté les Arabes du Tell; et forcé leur chef à se réfugier dans l'empire du Maroc. Les Marocains entreront alors dans la lutte; vous les avez vaincus dans trois combats et une bataille. Abd-el-Kader, rentré en Algérie à la fin de 1845, a soulevé presque tout le pays; vous l'avez vaincu de nouveau. Il avait trouvé des appuis et des ressources dans le désert, vous avez su l'y atteindre en vous rendant aussi légers que les Arabes. En apprenant l'art de subsister dans ces contrées lointaines, où les populations, en fuyant, ne laissent aucune ressource au vainqueur, vous avez pu frapper vos ennemis partout, dans les plaines du Sahara comme dans les montagnes les plus abruptes du Tell. Vous ne leur avez laissé aucun refuge, aucun répit, et voilà comme vous avez établi cette puissance morale qui garde les routes et protège la colonisation, sans exiger votre présence constante. C'est ainsi que vous avez pu vous dispenser de multiplier les postes permanens, ce qui aurait immobilisé une grande partie de vos forces, et vous aurait mis dans l'impuissance d'achever l'œuvre de la conquête.

La garde Kabylie servait de refuge et d'espérance à vos adversaires. Un danger permanent était là, suspendu sur vos têtes. Le simple bruit d'une expédition suffit pour vous soumettre l'onest de la chaîne du Jura, et, par trois combats, vous aviez dompté ces fiers montagnards du centre, qui se glorisaient de n'avoir été soumis à personne : l'est ne vous résistera pas d'avantage.

Mais ce qui ne doit pas moins vous honorer aux yeux de la France et du monde, c'est d'avoir compris, dès les premiers pas, que votre tâche était multiple; qu'il ne suffisait pas de combattre et de conquérir; qu'il fallait encore travailler pour utiliser la conquête. Vous avez trouvé glorieux de manier tour à tour les armes et les instruments du travail.

Vous avez sondé presque toutes les routes qui existent; vous avez construit des ponts et une multitude d'édifices militaires; vous avez créé des villages et des serines pour les colons civils; vous avez défriché les terres des cultivateurs trop faibles encore pour les défricher eux-mêmes; vous avez fait des prairies, semé des champs, et vous les avez récoltés. Vous avez montré par là que vous étiez dignes d'avoir une bonne part dans le sol conquis, et que vous sauriez aussi bien le cultiver que le faire respecter de vos ennemis.

Il est des armées qui ont pu inscrire dans leurs annales des batailles plus mémorables que les vôtres; il n'en est aucune qui ait livré autant de combats et qui ait exécuté autant de travaux.

Ce que vous avez fait, soldats, vous saurez le faire encore sous un autre chef que moi; la patrie et le roi l'attendent de vous: vous ne serez jamais oubliés à leurs voix.

Pour moi, retiré, dans mes soyers, ma pensée sera toujours dirigée vers vous; je vous suivrai dans vos marches pénibles, dans vos combats, sur vos ateliers, et je serai toujours heureux et fier de vos succès.”

— On écrit d'Oran :

“ Des avis reçus de la frontière marocaine portent que des cavaliers d'Abd-el-Kader se sont montrés simultanément sur divers marchés, et ont annoncé que la paix allait être conclue, ajoutant que la France devait confier un commandement important à l'émir. Nous ignorons dans quel but ce dernier a fait répandre un pareil bruit, dans un moment où il agit ouvertement et même avec succès contre Abd-el-Rahman.

“ L'insurrection continue dans le Rif. Il paraît certain qu'un corps de troupes s'est avancé sous les ordres du fils de l'empereur, mais il n'ose rien entreprendre, craignant de précipiter la marche des événements.

“ Le général Cavaignac rentre en France pour jouir d'un congé de convalescence, et il doit être remplacé au commandement de la subdivision de Tlemcen par le général Renault, qui sera lui-même remplacé au commandement de la subdivision de Mascara par le colonel Géraudon, du 56e. de ligne.

“ La frégate à vapeur l'*Infernale* a effectué son retour de Tanger le 5, ayant touché le même jour à Ghazaouat, où l'on annonçait la rentrée au camp de la colonne aux ordres du colonel Morris.”

ESPAGNE.

— Plusieurs personnes ont été arrêtées à Barcelone et traduites devant le conseil de guerre, sous la prévention de correspondance avec les Montémo-

linistes et de tentative d'enrôlement au profit du prétendant. Deux des inculpés ont été condamnés à mort et exécutés; cinq autres ont été condamnés à dix ans de prison.

— Les généraux espagnols Linage et Miniussir ont obtenu de S. M. C., par décret des 15 et 20 de ce mois, l'autorisation de retourner en Espagne. Le premier de ces généraux a quitté Paris pour se rendre directement à Madrid.

FORTUGAL.

— Le *Diaro de governo*, de Lisbonne, publie une proclamation de la reine dona Maria, suivie d'un décret d'amnistie générale. Voici le texte de ce dernier document, qui porte la date du 9 juin :

“ Art. 1er. Il est accordé une amnistie générale et complète pour tous les délits politiques commis depuis le 6 octobre 1846, tant devant rester enseveli dans un silence absolu et perpétuel.—§ 1er. Est déclaré nul et sans effet tout procès qui, en conséquence de ces délits, aurait été intenté, quel que soit l'état où il se trouve.—§ 2 Tous les individus qui se trouveraient arrêtés en vertu d'un mandat d'une autorité quelconque, soit que leur procès soit instruit ou non, seront immédiatement mis en liberté.—§ 3. Toutes les personnes qui, par suite des événements politiques ou par l'effet des mesures extraordinaires adoptées par le gouvernement, auraient été obligées de quitter le territoire du royaume, pourront immédiatement de leur liberté et pourront rentrer dans leur patrie; à cette fin, le gouvernement leur fournira les secours nécessaires.

“ Art. 2. Ceux qui depuis le susdit 6 octobre, ont été privés des grades militaires qu'ils possédaient légalement, ou de toutes autres fonctions ou tous autres emplois, qui, suivant la charte constitutionnelle ou d'après la disposition expresse des lois en vigueur, ne pouvoient être perdus que par sentence d'un tribunal compétent, seront immédiatement réintégrés dans leurs titres, fonctions et emplois.

“ Seront rétablies de même, dans leurs honneurs, titres ou décorations toutes les personnes qui, depuis le susdit 6 octobre, ont été privées de leurs titres, ou de toute autre distinction honorifique.

“ Mes ministres et secrétaires d'état, dans leur département respectif, l'attiront pour entendu et veilleront à l'exécution du présent décret dans toutes ses parties.

“ Au palais de las Necessidades, le 9 juin 1847.

“ LA REINE.”

AUTRICHE.

— On écrit de Vienne (Autriche,) le 22 juin :

“ La députation que les Etats du royaume de Bohême ont envoyée à Vienne a pour mission de solliciter de l'Empereur l'abolition de la loterie et une mitigation des lois sur la censure.

“ La duchesse Marie-Louise de Parme vient d'arriver au palais de Schönbrunn. On assure que S. M. I. passera l'été dans cette résidence auprès de ses augustes parents.”

SYRIE.

— L'état des chrétiens en Syrie est toujours déplorable, et là, comme partout ailleurs, notre gouvernement renie les traditions glorieuses du protectorat français, et reste dans la plus coupable inaction; qu'on en juge par l'extrait suivant d'une correspondance de Beyrouth :

“ ... Nous gémissions toujours sous la même oppression. Nos ennemis répandent le bruit que les Maronites veulent livrer la Syrie à la France. Les Musulmans, comme les Druses, en sont aujourd'hui persuadés. Aussi la haine du gouvernement pèse-t-elle sur nous de tout son poids. Les autorités turques sont sans cesse les yeux ouverts sur nous. Dernièrement on a écrit de Constantinople une lettre menaçante au patriarche pour lui demander pourquoi il s'était permis d'envoyer en France un délégué.

“ Le patriarche a répondu de son mieux. Mais d'après ce que nous voyons, nous devons nous attendre à de nouvelles persécutions. Dernièrement encore, un Druse a égorgé un paisible négociant chrétien, dans la province de Sghoul, et lui a volé tout ce qu'il possérait, sans que l'on ait depuis songé à exercer de poursuites. L'abandon dans lequel on laisse ceux qui ont sacrifié leur fortune pour sauver les chrétiens fait qu'ils désespèrent de la France; car cela montre que les Français ne s'occupent ni de leur protectorat ni de leurs propres honneurs.”

ÉGYPTE.

— On écrit d'Alexandrie :

“ Nous avons eu la cérémonie funèbre des restes mortels de S. E. Hussein-Bey, arrivés ici la veille par le bateau l'*Osiris*.

“ A huit heures du matin, le canon annonça à tout le monde que le convoi s'était mis en marche, la troupe en tête, ayant les tambours enveloppés de soie noire, ainsi que les instruments de la musique militaire; ensuite venaient les ulémas et chefs de religion, suivis de tous les fonctionnaires du gouvernement, ayant à leur tête S. A. Saïd-Pacha,

“ Le corps était porté à tour de rôle par eux. Arsin-Bey portait le deuil de la colonie européenne. Il était à la tête du corps diplomatique, celui-ci était suivi des Européens notables de la ville. À onze heures, a eu lieu l'enterrement dans les caveaux destinés à recevoir les tombeaux du vice-roi et de sa famille. Depuis le 22 jusqu'au 29, il y a eu des prières publiques aux mosquées, et des distributions de pain, de viande et de riz ont été faites aux pauvres; en outre, une somme de 80,000 piastres a été distribuée à ces derniers.

“ Il y a deux jours, le vice-roi a écrit à son fils Saïd Pacha de transcrire